

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : ..2024-2025... Classe :

ÉLÈVE	
Nom de famille :	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Nom d'usage :	
Prénom(s) : / /	
Né(e) le : / /	Lieu de naissance (commune et département) :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX	
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	
Profession :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile :	Tél. domicile : Tél. travail :
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/>	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	
Profession :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile :	Tél. domicile : Tél. travail :
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève (*) :	
Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.	
Nom de famille :	Prénom :
Nom d'usage :	Organisme :
Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir la liste page 3)	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
L'élève habite à cette adresse : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Tél. mobile :	Tél. domicile : Tél. travail :
Courriel :	
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nous acceptons que notre enfant soit **photographié(e) ou filmé(e)** pendant les activités scolaires : Oui Non

Nom : Prénom : Niveau : Classe :

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

Lien avec l'élève (*) :

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

Lien avec l'élève (*) :

Nom de famille : Prénom :

Nom d'usage : Organisme :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

PERSONNES À CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

À contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Nom d'usage : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

(*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire : Oui Non Garderie du matin : Oui Non

Études surveillées : Oui Non Garderie du soir : Oui Non

Transport scolaire : Oui Non

Date :

Signature des représentants légaux :

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Nom de l'établissement : ECOLE MATERNELLE CHARLES SANDRO

Année scolaire : /

Élève :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance : / /

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : / / / /

2. N° du travail du père : / / / /

Poste :

3. N° du travail de la mère : / / / /

Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

 / / / /

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Ecole Maternelle Charles Sandro
Cours Théodore Bouge 83690 SALERNES
Tel : 04 94 70 72 79 email : ec830235E@ac-nice.fr

AUTORISATION DE PRODUCTIONS ET DE DIFFUSIONS LIEES AUX
ACTIVITES DES ELEVES

Nous, soussignéset.....,

responsables légaux de

élève en classe de

autorisons l'école maternelle Charles SANDRO à effectuer des photographies, des films, des enregistrements sonores de notre enfant et à diffuser des documents dans lesquels pourraient apparaître des images, des enregistrements sonores et des travaux individuels de notre enfant au cours de l'année scolaire, à des fins pédagogiques (travail dans les classes à partir de documents réalisés) ou de formation professionnelle (étudiants et ou professeurs stagiaires INSPE).

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire 2024-2025

La diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette diffusion ne devront pas porter atteinte à sa dignité, sa vie privée ou sa réputation.

Date et signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Règlement intérieur

Ecole Maternelle Charles Sandro
Cours Théodore Bouge 83690 SALERNES
Tel : 04 94 70 72 79 email : ec830235E@ac-nice.fr

➤ Admission et inscriptions :

Les enfants âgés de 3 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sont accueillis à l'école maternelle. L'inscription à l'école implique l'acceptation tacite du règlement intérieur. Ce dernier sera remis à la famille lors des formalités d'admission.

Depuis la rentrée 2019, il y a obligation d'instruction à partir de 3 ans. L'inscription d'un enfant à l'école maternelle signifie qu'il y a obligation d'assiduité.

➤ Fréquentation scolaire :

Lors de l'inscription d'un élève dans un établissement scolaire, il convient de rappeler à ses parents que l'enfant est tenu d'y être présent. L'inscription à l'école maternelle implique engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparant ainsi à recevoir la formation donnée par l'école maternelle.

➤ Horaires :

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI :

Les horaires et les accès à l'école peuvent être modifiés par l'équipe enseignante en accord avec la mairie en fonction des conditions sanitaires.

Les parents des élèves doivent indiquer par écrit le nom des personnes majeures autorisées à venir chercher leur enfant.

Toute absence doit être communiquée par téléphone ou par mail le jour même et justifiée par écrit dans le cahier de liaison au retour de l'enfant en fournissant un certificat médical le cas échéant.

En cas d'absences répétées non justifiées, le directeur d'école applique avec vigilance les dispositions de l'article L. 131-8 du code de l'éducation.

Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants de l'école de 8h25 à 11H 35, le matin et de 13h20 à 16H10, l'après-midi. Passés ces horaires, les enfants seront accueillis au périscolaire à condition que les parents aient rempli le dossier d'inscription unique. En cas de retards récurrents, si l'enfant n'est pas inscrit au périscolaire, il sera confié à la gendarmerie ou à la police municipale de Salernes.

Le périscolaire du soir n'accueille que les enfants inscrits pour une date donnée à la condition sine qua non que les parents aient rempli le dossier d'inscription unique pour leur enfant.

La commune met en place un service de périscolaire le matin à partir de 7H30 le matin, à la pause méridienne et jusqu'à 18h30 le soir, ainsi que le mercredi.

A la pause méridienne, un service de restauration est mis en place.

Se rapprocher du service enfance jeunesse de la Mairie pour les inscriptions et tarifs.

➤ Education et dispositions exceptionnelles :

Il est permis d'isoler de ses camarades, momentanément et sous surveillance, un enfant difficile dont le comportement peut être dangereux pour lui-même ou pour les autres.

Dans le cas de manquements graves et répétés au règlement intérieur de l'école, le changement d'école peut être décidé par l'Inspecteur de l'Education Nationale sur proposition du directeur, qui préalablement entend les parents et consulte l'équipe éducative ainsi que le conseil d'école.

➤ Scolarisation particulière :

Toute prise de médicaments ou tout suivi de prescription médicale ne peut se faire que dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I) selon les critères fixés par le ministère de l'éducation nationale.

➤ Dispositions particulières :

Les parents seront informés régulièrement des acquisitions et progrès de leur enfant.

Le livret scolaire prendra la forme d'un carnet de suivi de progrès et de réussite en maternelle.

L'information aux parents se fait par le tableau d'affichage situé à l'entrée de l'école, mais aussi par le biais du cahier de liaison à disposition dans le sac de l'enfant. Il doit être le lien entre l'école et la famille, c'est la raison pour laquelle il doit impérativement se trouver dans le sac de l'enfant.

L'équipe enseignante reçoit les parents sur rendez-vous.

Les familles veilleront à l'hygiène générale de leur enfant : santé, propreté, alimentation suffisante, heures de sommeil suffisantes....

L'école est adhérente à l'OCCE, à ce titre, une coopérative scolaire existe au sein de l'école.
La cotisation à la coopérative scolaire est fixée de la manière suivante :

1 enfant : 15€, 2 enfants : 25€, 3 enfants : 30€

Les familles ont la possibilité d'adapter cette somme selon leurs possibilités.

La coopérative scolaire sert à financer des activités complémentaires, des sorties, des projets de classe,...

La participation volontaire se fera de préférence par chèque à l'ordre de :
OCCE 83-Coopérative scolaire n°M803-école maternelle de Salernes.

Le conseil d'école sera informé de la gestion des fonds de la coopérative scolaire.

➤ **Objets prohibés :**

L'introduction de tout objet étranger à l'enseignement est prohibée :

- les jouets,
- les bonbons,
- les bijoux et tout objet de valeur, (en particulier les colliers
- tout document ou tout vêtement contraire au principe de la laïcité,
- les **écharpes**
- tout objet dangereux
- les **cartables à roulettes**
- les téléphones portables et les montres connectées

Les enfants ne doivent apporter à l'école que le matériel nécessaire aux apprentissages, si des enfants apportent d'autres objets, la responsabilité de l'école ne saurait être engagée en cas de dégradation ou de perte.

Les familles veillent à marquer tous les vêtements au nom de l'enfant : manteaux, pulls, gilets, moufles, bonnet...

Je, soussigné , père, responsable légal
Je, soussignée , mère, responsable légale
de l'enfant inscrit en classe de déclare avoir pris
connaissance du règlement intérieur de l'école maternelle de Salernes voté en Conseil d'école le 17/11/2022.

Date et Signature	Date et Signature	Date et Signature
Père	Mère	Autre responsable (Nom et lien avec l'enfant)

PORT DE LUNETTES
DECHARGE DE RESPONSABILITE

Madame, Monsieur,

Votre enfant doit-il conserver ses lunettes :

- continuellement (y compris activités physiques et les récréations)
- ponctuellement (uniquement pendant les activités en classe)

Votre assurance couvre :

- Le bris des lunettes
 oui non
- La responsabilité en cas de dommage causé ou subi par l'élève portant des lunettes :
 oui non

Nous, soussignés et,

responsables légaux de,

élève en classe de

- autorisons notre enfant à porter ses lunettes continuellement
- autorisons notre enfant à porter ses lunettes uniquement pendant les activités en classe
- L'assurance contractée couvre parfaitement l'élève
- Nous nous engageons à contracter, dans les plus brefs délais, le contrat demandé et d'adresser une attestation à l'école

Fait à, le

Signatures

Ecole Maternelle Charles Sandro
Cours Théodore Bouge 83690 SALERNES
Tel : 04 94 70 72 79 email : ec830235E@ac-nice.fr

COOPERATIVE SCOLAIRE
Année scolaire 2024-2025

Madame, Monsieur,

Comme chaque année dans les écoles, l'Office Central de la Coopérative à l'Ecole (OCCE), accompagne les projets coopératifs initiés par les élèves et leurs enseignants : développer sa connaissance du monde, son esprit critique et devenir des acteurs positifs d'une société plus solidaire et démocratique.

Pour réaliser ces projets, il est nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative OCCE en proposant aux familles de participer au financement de la coopérative.

Bien qu'elle soit facultative, elle est indispensable au financement des sorties scolaires qui se dérouleront tout au long de l'année.

Merci de bien vouloir régler, de préférence par chèque à l'ordre de la coopérative scolaire : OCCE83- M 803/école maternelle Salernes, la somme suivante :

- 1 enfant : 15 €
- 2 enfants : 25 €
- 3 enfants : 30 €

Merci pour votre compréhension et votre participation à la vie de l'école.

Bien cordialement,

Pour l'équipe éducative,
La directrice, Mme DEHLINGER

Nouvelle inscription à l'école Maternelle Rentrée 2024

Pour l'inscription de votre enfant à l'école Maternelle Charles Sandro, le service Enfance Education Jeunesse de la mairie de Salernes vous a remis le dossier d'inscription. Merci de bien vouloir envoyer votre dossier complet :

- de préférence par mail à l'adresse suivante : ec830235E@ac-nice.fr
- ou de le déposer à l'école, dans une enveloppe insérée dans la boîte bleue prévue à cet effet qui sera posée en bas des escaliers, en mentionnant le nom et le niveau de classe de votre enfant sur l'enveloppe.



Le dossier d'inscription est composé des fiches suivantes à compléter et à signer :

- fiche de renseignements,
- fiche d'urgence,
- fiche droit à l'image,
- règlement intérieur
- fiche lunette (le cas échéant)
- Information sur la coopérative scolaire Il faudra joindre à ce dossier :
- 4 photos d'identité avec le nom de l'enfant inscrit au dos
- attestation d'assurance qui couvre les conséquences des accidents causés par votre enfant (responsabilité civile) mais aussi les dommages subis (individuelle accident) valide jusqu'en juillet 2024
- Les photocopies du carnet de santé : Pour pouvoir être admis à l'école, votre enfant doit être vacciné (sauf contre-indication médicale reconnue)
Pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018, les 11 vaccinations obligatoires sont : -
Diptérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B
- Méningocoque C
- Pneumocoque
- Rougeole, Oreillons, Rubéole.

A noter : si votre enfant n'est pas à jour de ses 11 vaccinations obligatoires, une admission provisoire est possible. Vous avez alors 3 mois pour procéder aux vaccinations.

Pour les parents qui le souhaitent, une visite de l'école sera prévue fin juin. Les informations concernant la rentrée des élèves en septembre vous seront données ultérieurement. Vous en serez

informés par voie d'affichage à l'entrée de l'école, par mail et par le site internet de la mairie. Merci de bien compléter votre adresse mail aux endroits prévus dans les fiches du dossier d'inscription pour ne manquer aucune information.

Bien cordialement,

Pour l'équipe éducative,

La directrice, Mme DEHLINGER

